



Mairie de LE TORQUESNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil quinze, le dix sept décembre**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune **de LE TORQUESNE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Sylvain MARIE**.

Étaient présents : M. Sylvain MARIE, M. Gérard BOURG, Mme Thérèse GUILLARD, M. Cyril REMEUR, Mme Jeanne GONCALVES, Mme Pierrette LAVAL, M. Philippe BECQUEMONT, M. Jacques AUBER, Mme Mauricette HENRI.

Étaient absents excusés : M. Xavier DUCY.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Secrétaire : Pierrette LAVAL.

DÉLIBÉRATION N°MA-del-2015-030 : Blangy Pont l'Evêque Intercom : Désignation du représentant siégeant à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C,

Vu la délibération n°CC-DEL-2015-074 du conseil communautaire en date du 03 décembre 2015 procédant à la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et fixant le nombre de représentants,

Considérant que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour mission principale de procéder à l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée à la communauté de communes (charges et ressources),

Considérant que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges est composée d'un représentant (1 titulaire et 1 suppléant) par commune membre de la communauté de communes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne :

- AUBER Jacques titulaire

- REMEUR Cyril suppléant

comme représentant de la commune pour siéger à la CLECT de la communauté de communes Blangy Pont l'Evêque Intercom

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-del-2015-031 : Débat d'orientation budgétaire 2016

Les membres du conseil débattent sur les projets d'investissement.

Après débat, les membres du Conseil Municipal évoquent des suppositions d'investissements 2016 concernant :

- Transformation / réhabilitation de la mairie :

- Mise aux normes (sanitaires)

- Création d'un bureau du maire (confidentialité pendant les permanences)

- Création d'un bureau d'archivages à l'étage et d'un bureau pour les membres des associations

- Travaux de toiture de l'église

- Point défense incendie

A l'unanimité, les membres acceptent ces propositions

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Questions divers :

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Mauricette HENRI qui a plusieurs requêtes.

Madame Mauricette HENRI demande quand aura lieu l'installation du monument au niveau de la croix de pierre comme évoqué lors d'un conseil en début d'année, ainsi que l'aménagement de l'arrêt de bus qui semble dangereux.

Monsieur Le Maire confirme la mise en place prochaine du monument. En ce qui concerne l'arrêt de bus, il s'agit d'une compétence Intercom.

Madame Mauricette HENRI rapporte la demande d'un administré pour l'autorisation d'installer des bornes proche du mur de sa maison pour éviter que les véhicules n'accidentent sa toiture. (Arrachage de gouttières...)

Le Conseil propose une réflexion pour cette demande.

Monsieur Gérard MAILLET informe les membres du conseil qu'il fait don des décorations de Noël à la commune. Les membres du conseil le remercient pour cette donation.

Madame Mauricette HENRI demande, au nom de plusieurs administrés, de faire un rappel aux propriétaires de chiens afin que ces derniers n'errent plus dans la commune. Des courriers vont être envoyés.

Fin de séance à 20h15

| | | | | |
|---------------------|------------------------|--------------|------------------|-----------------|
| MARIE Sylvain | AUBER Jacques | DUCY Xavier | HENRI Mauricette | LAVAL Pierrette |
| | | | | |
| GONCALVES Jeanne | BECQUEMONT Philippe | REMEUR Cyril | GUILLARD Thérèse | BOURG gérard |
| | | | | |